



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 2026-032

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire tenue le 2 juin 2026, le **projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2026-032** relatif à l'ajout d'une unité de logement pour l'hébergement de courte durée (résidence de tourisme, Rt), totalisant 4 logements en location, ainsi qu'à la régularisation de diverses anomalies liées à l'aire de stationnement, au 245, rue Principale, lot 3 357 427 du Cadastre du Québec.

Ce projet vise à autoriser sous certaines conditions:

- L'ajout d'une unité de logement pour l'hébergement de courte durée (résidence de tourisme, Rt), totalisant 4 logements en location, ainsi qu'à la régularisation de diverses anomalies liées à l'aire de stationnement.

PRENEZ EN OUTRE AVIS que ce projet a été approuvé par la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi le 16 juin 2026, date à laquelle il est entré en vigueur et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Cowansville situé au 220, place Municipale, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 13 h 00.

Donné à Cowansville, ce 30 juin 2026.



La greffière,
Julie Lamarche, OMA